

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS ATHENA PRESTIGE SMART ELECTRICITY (FR001400Y9Z3)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/05/2025

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier.

Durée

Ce Produit a une date d'échéance finale fixée au 16/09/2033.

Il sera dissous à cette date ou aux dates d'échéance anticipée définies dans le prospectus. BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale.

Objectifs

Capital non garanti

Objectif de gestion : permettre au porteur dont les parts du Produit ont été centralisées durant la « Période de Commercialisation » soit du 26/05/2025 au 05/09/2025 à 13 heures, heure de Paris, en fonction de l'évolution de l'indice Nasdaq OMX Clean Edge Smart Grid Infrastructure Exclusions EUR NTR 5% Decrement Index ("l'Indice") ;

d'obtenir, chaque trimestre (aux "Dates de Constatation Trimestrielle") entre le 09/09/2027 (inclus) et le 09/09/2033 (exclu), (i) une possibilité d'échéance anticipée dès lors que l'Indice clôture avec une performance supérieure ou égale à 0% par rapport à son niveau initial ("Niveau Initial"), observé le 09/09/2025 ("Date de Constatation Initiale") (ci-après "Condition d'Echéance Anticipée"), et, (ii) en cas d'échéance anticipée, de bénéficier d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence ou « VLR » assortie d'un gain fixe et plafonné de 1,75% par trimestre, calculé au prorata du nombre de trimestres entiers écoulés entre la Date de Constatation Initiale et la Date de Constatation Trimestrielle correspondante,

- ou à horizon 8 ans, le 09/09/2033 (« Date de Constatation Finale »), dès lors qu'il n'y a pas eu d'échéance anticipée auparavant :

. en cas de baisse de l'Indice de plus de 40% à la clôture de la Date de Constatation Finale, par rapport à son Niveau Initial, le porteur subira, à la Date d'Echéance, le 16/09/2033, une perte en capital correspondant à l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, soit une perte de plus de 40% pouvant aller jusqu'à la totalité de son capital investi tel que défini dans le prospectus (« Capital Investi »).

. en cas de baisse de l'Indice supérieure à 20% et jusqu'à 40% inclus à la clôture de la Date de Constatation Finale, par rapport à son Niveau Initial, le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la VLR.

. en cas d'évolution de l'Indice à la clôture de la Date de Constatation Finale, par rapport à son Niveau Initial, stable, en hausse ou en baisse limitée à 20% (inclus), le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la VLR majorée d'un gain fixe et plafonné de 56%, soit 1,75% par trimestre, calculé au prorata du nombre de trimestres entiers écoulés entre la Date de Constatation Initiale et la Date de Constatation Finale.

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative du Produit parmi les valeurs liquidatives dont la première est celle datée du jour ouvré suivant le premier jour de la Période de Commercialisation et la dernière est celle datée du jour ouvré suivant le dernier jour de la Période de Commercialisation, sous réserve que ces jours soient des dates de calcul de la valeur liquidative du Produit, conformément au paragraphe « Périodicité de calcul de la valeur liquidative ».

Avantages de la formule :

- Dans le cas d'une échéance anticipée, le porteur bénéficie d'un gain fixe et plafonné de 1,75% par trimestre, calculé au prorata du nombre de trimestres entiers écoulés entre la Date de Constatation Initiale et la Date de Constatation Trimestrielle correspondante.

- Sinon, à la Date d'Echéance, dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'a été remplie à aucune des Dates de Constatation Trimestrielle :

. Si à la Date de Constatation Finale, le 09/09/2033, la performance de l'Indice par rapport à son Niveau Initial est stable, en hausse ou en baisse limitée à 20% (inclus), le porteur bénéficie d'un gain fixe et plafonné de 56%, soit un taux de rendement annuel de 5,70% ;

. Si à la Date de Constatation Finale, le 09/09/2033, l'Indice clôture en baisse supérieure à 20% et jusqu'à 40% (inclus) par rapport à son Niveau Initial, le porteur récupère son Capital Investi alors que la performance de l'Indice serait négative.

. L'indice Nasdaq OMX Clean Edge Smart Grid Infrastructure Exclusions EUR NTR 5% Decrement Index est conçu pour servir de référence transparente et liquide dans le domaine des réseaux électriques intelligents et des infrastructures associées. L'indice comprend les valeurs d'entreprises qui sont principalement engagées et impliquées dans la distribution d'électricité ; les compteurs, appareils et réseaux électriques ; le stockage et la gestion de l'énergie ; la mobilité connectée ; et les logiciels facilitateurs utilisés dans le domaine des réseaux électriques intelligents et des infrastructures associées.

Inconvénients de la formule :

Le capital n'est pas garanti. Le Produit présente un risque de perte en capital.

- Le porteur ne connaît pas a priori l'échéance du Produit qui peut être de 2 à 8 ans, selon l'évolution de l'Indice.

- Le résultat de la formule ne s'applique qu'aux porteurs dont les parts ont été centralisées avant la fin de la Période de Commercialisation et les ayant conservées jusqu'à une Date d'Echéance Anticipée ou la Date d'Echéance, selon l'évolution de l'Indice.

- Dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée est remplie, le gain fixe est plafonné. Le porteur ne profitera donc pas de l'intégralité de la hausse de l'Indice si celle-ci est supérieure.

- En investissant dans ce Produit, le porteur s'expose dans le cas où la Condition d'Echéance Anticipée n'est remplie à aucune des Dates de Constatation Trimestrielle, à un risque de perte en capital si l'Indice subit une perte de plus de 40% en clôture de la Date de Constatation Finale par rapport à son Niveau Initial. Dans ce cas, la valeur liquidative du Produit à la Date d'Echéance sera égale à la VLR diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, ce qui correspond à une perte en Capital Investi de plus de 40% (soit un taux de rendement annuel du Produit inférieur à -6,17%), pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Investi.

- L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception du Produit a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport au même indice dividendes non réinvestis.

Dans le prospectus du Produit, à la rubrique Illustrations de la formule, vous trouverez les différents scénarios servant à illustrer le comportement du Produit et ne représentant pas une prévision de ce qui pourrait se passer.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Caractéristiques essentielles du Produit :

Les souscriptions sont retenues pour leur montant, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, ou déduction faite, le cas échéant, des frais d'entrée propres au cadre d'investissement dans le Produit.

Le Produit est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le Produit a vocation à intervenir sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, et en particulier recourir aux futures, aux options, aux swaps et aux dérivés de crédit à des fins de couvertures et/ ou d'exposition. Proportion d'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap ») à la fin de la Période de Commercialisation du Produit : environ 200% de l'actif net.

Autres informations :

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : capitalisation. Durée minimum de placement recommandée : 8 années, 7 jours maximum. Il est fortement recommandé de n'acheter des parts de ce Produit que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la Date d'Échéance : 16/09/2033.

Les demandes de souscriptions sont centralisées durant la Période de Commercialisation.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris).

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne, comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué sur la base d'une valeur liquidative autre que celle datée de la Date d'Échéance se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat.

Pour toute information complémentaire concernant l'Indice, les porteurs sont invités à consulter le site internet suivant : <https://indexes.nasdaqomx.com/>

Les porteurs peuvent également se référer au prospectus du Produit pour accéder à l'avertissement complet de l'administrateur de l'Indice.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la Date d'Échéance du Produit (16/09/2033). Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

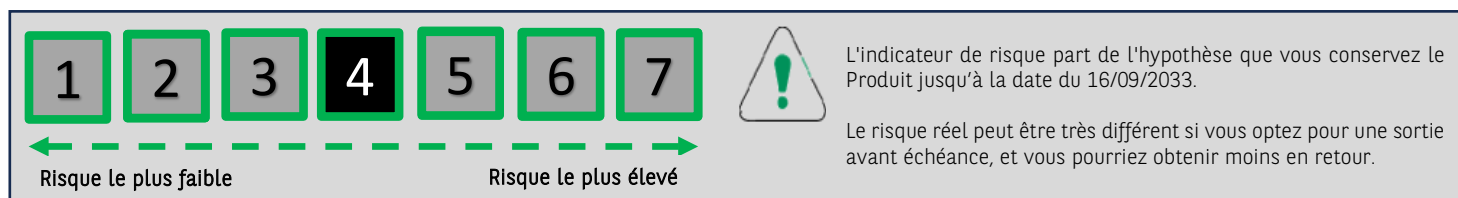
Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS

Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La gestion structurée et l'horizon d'investissement justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la Date d'Échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque lié aux instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller, distributeur, ou cadre d'investissement du Produit. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend de performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : jusqu'à ce que le Produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau		Si vous sortez lors d'un remboursement par anticipation ou à l'échéance finale le 16/09/2033
Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an
Scénarios		
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. L'investisseur pourrait perdre tout ou une partie de son investissement.		
Tension : Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 8 ans) Rendement annuel moyen		9 490 € -5,10%
Défavorable : Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 2 ans) Rendement annuel moyen		3 181 € -13,34%
Intermédiaire : Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 2 ans) Rendement annuel moyen		10 184 € 1,84%
Favorable : Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 2 ans) Rendement annuel moyen		10 195 € 1,95%
		11 286 € 6,24%
		11 286 € 6,24%
		11 286 € 6,24%
		11 286 € 6,24%



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Les scénarios de tensions, défavorable, intermédiaire et favorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée du panier sur une période allant jusqu'à cinq ans.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- 10.000 EUR sont investis
- Une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	Si Le Produit est remboursé par anticipation dès la première date possible 09/09/2027	Si vous sortez à l'échéance finale le 16/09/2033
Coûts totaux	798 €	928 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,69%	1,01%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,53% avant déduction des coûts et de 1,52% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez à l'échéance finale le 16/09/2033	
Coût d'entrée	Jusqu'à 1,00% de la valeur de votre investissement.	Jusqu'à 100 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	Néant
Coût récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00% de la valeur de votre Capital Investi par an. Le montant se base sur une estimation annualisée du montant des coûts qui seront prélevés jusqu'à l'échéance finale.	99 €
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre Capital Investi par an. Il s'agit d'une estimation annualisée des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : Date d'Echéance, le 16/09/2033.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la Date d'Echéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

Le Produit a un dispositif de plafonnement des rachats de parts permettant à la société de gestion de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM Europe via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique : « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change